L'interdiction de fumer dans les lieux publics codifiée

Page 2

UTILISATION EXCESSIVE DES PESTICIDES

Menace réelle sur le consommateur algérien

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6107 - LUNDI 11 JUIN 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



DISTRIBUTION HIER DE PLUS DE 50 000 LOGEMENTS

UNE OPÉRATION HISTORIQUE

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a lancé hier la distribution de 50 000 logements de différentes formules, notamment le logement social participatif (LSP), le logement public locatif (LPL) et le rural. Cette opération est qualifiée d'historique par le ministre, qui a présidé hier soir la cérémonie de remise des clés.

Page 3





L'ALGÉRIE OUVRE DES NÉGOCIATIONS AVEC L'UE

LE PRIX DU GAZ NE SERA PLUS INDEXÉ SUR CELUI DU PÉTROLE

Page 3

NUITS ARTISTIQUES DU RAMADHAN À LA SALLE EL-MOUGGAR



NOS MEILLEURES VEDETTES SUR SCÈNE

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS À BÉJAÏA

L'EPIC opérationnel dans les prochains jours



LE PROJET de création de l'EPIC (Etablissement public à caractère industriel et commercial), est enfin débloqué. Une décision interministérielle (ministère de l'Intérieur ministère des Finances, etc.) vient d'être signée pour la création de cet EPIC dans le cadre du nouveau schéma directeur pour la collecte et le traitement des déchets ménagers, dénommé BOUGIE NET.
Pour rappel, ce dossier a fait couler beaucoup d'encre pendant plusieurs semaines. Tout le monde s'est exprimé sur la question : élus locaux, députés, responsables à la wilaya, etc. «Cet établissement entrera en activité incessamment», indique un communiqué de la cellule de communication de la wilaya de Béjaïa, précisant que «la trésorière communale a pris contact avec le président de l'APC de Béjaïa et s'est engagée enfin à signer le mandat de la subvention, qui a été votée par l'APC pour ce projet, dès le début de la semaine prochaine». Le vice-président de l'APC chargé de la voirie et de l'hygiène, Rachid Mansouri, a confirmé sur Radio Soummam que cet EPIC sera opérationnel après l'Aïd. Il a remercié au passage tous ceux qui ont contribué à faire aboutir ce projet, dont des députés. Le député indépendant Braham Benadji a indiqué, dans un post, que ce projet est débloqué. «Suite à mon intervention, appuyée par le groupe des indépendants, à sa tête le chef du groupe Lamine Osmane, auprès du ministère des Finances, le projet de création d'un EPIC à Béjaïa, qui prendra en charge la collecte des ordures, vient d'être débloqué», a-t-il souligné. Ce a été, rappelons-le, «bloqué» par la trésorerie communale qui refuse d'azssurer la subvention qui permettra la mise en service de cet établissement. Aussi, le wali par intérim a instruit le président de l'APC de Béjaïa «afin de reprendre avec les entreprises privées pour assurer le nettoiement et la collecte des déchets ménagers». Une subvention d'un montant de 70 milliards de centimes a été accordée par voie de délibération par l'Assemblée communale de Béjaïa au profit de l'Epic, approuvée par la wilaya et visée par le contrôleur financier. Pour rappel, les 20 premiers camions de l'EPIC ont été réceptionnés depuis plusieurs semaines dans cette perspective, en attendant les 40 autres ainsi que des balayeuses et des camions-citernes, en sus du recrutement de quelque 200 employés. L'EPIC «disposera d'un centre de tri, en plus de la collecte quotidienne des ordures». Il lui sera dégagé «un montant financier pour sa mise en place». Avec le lancement de cet Epic, la ville de Béjaïa va être débarrassée de ces ordures qui envahissent les quartiers depuis plusieurs semaines au point de susciter un grand débat et des critiques sur la Toile.

De Béjaïa, N. Bensalem

L'UTILISATION EXCESSIVE DES PESTICIDES DANS L'AGRICULTURE

Menace réelles sur le consommateur algérien

Le refoulement par la Russie de cargaisons de pommes de terre algériennes en raison du taux élevé de résidus de pesticides qu'elles contiennent refait surface, mettant ainsi l'utilisation abusive de ses produits chimiques dans l'agriculture en Algérie au cœur du débat.

C'est l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) qui a organisé hier une conférence de presse sur les défis de l'exportation des produits agricoles. Suite à cette affaire, l'ANCA tire la sonnette d'alarme et estime que ce genre de faille porte sensiblement préjudice à la réputation et à la qualité de la production agricole nationale, qui ne répond pas encore aux normes prescrites en la matière.
Par ailleurs, le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), Ali Bey Nasri, a révélé jeudi dernier dans des déclarations à un confrère, le rejet d'autres produits agricoles algériens par d'autres pays.
«Avec le Qatar, c'était le taux de pesticides dans la tomate qui a été à l'origine de son refoulement. Pour ce qui est de la France, on peut détruire la marchandise pour n'importe quelle raison. Il peut s'agir de la rupture de la chaîne, par exemple de froid», explique le même responsable.
Sur ce point, l'intervenant avance que même s'il y a un bon pesticide qui est utilisé, la non-maîtrise du dosage pourrait conduire à un surdosage.
Pour Ali Bey Nasri, le problème en Algérie réside dans le fait que «nous avons une agriculture sous-qualifiée». Il s'interroge sur la disponibilité des moyens techniques et du personnel compétent en vue de maîtriser l'utilisation de ces produits.
L'Association pour la protection et l'orientation du consommateur et son environnement (APOCE) a été parmi les premières organisations à alerter l'opinion publique sur les répercussions de l'utilisation excessive des pesticides dans l'agriculture.
Le président de l'APOCE, Mustapha Zebdi rappelle qu'il s'agit d'un «grave problème» de santé publique, ajoutant que les conséquences de l'utilisation excessive de ces produits ne sont pas immédiates. «C'est après quelques années que les problèmes commencent à surgir, comme les maladies cancéreuses, prévient-il.
Selon les spécialistes de la santé, «l'Algérie est l'un des pays au monde qui utilisent le plus de pesticides pour des intérêts d'industrie agroalimentaire».
Les pesticides sont reconnus comme directement cancérigènes, souligne le professeur Kamel Bouzid. Ils sont à l'origine de formes de cancer hématologique qu'on appelle les lymphomes, notamment chez les agriculteurs qui sont souvent en contact direct avec ces produits. Cependant, les populations qui consomment ces produits traités par les pesticides ne sont pas épargnées, enchaîne-t-il.
A défaut d'un contrôle et d'une politique protégeant le consommateur, ce dernier ne sait plus à quel saint se vouer. Il doit faire attention, alerte le professeur Bouzid, à tous les produits traités par ces pesticides, dont les additifs alimentaires et les aliments importés d'un peu partout et dont l'origine n'est pas identifiée.
Cet état de fait pourrait prendre une tournure plus grave d'ici à quelques années si l'Etat n'intervient pas pour prendre les mesures nécessaires quant à l'utilisation constante et de façon non maîtrisée des pesticides, constituant ainsi les prémices d'une crise sanitaire qui frapperait toute la population.



Aziza Mehdid

UNE NOUVELLE LOI VIENT D'ÊTRE FINALISÉE

L'interdiction de fumer dans les lieux publics codifiée

LA NOUVELLE loi sur la santé prévoit plusieurs mesures visant à intensifier la prévention et la lutte contre le tabagisme dans le but de protéger et de préserver la santé de la population.
L'interdiction de fumer dans les lieux publics a été introduite dans cette nouvelle loi, qui prévoit des dispositions pénales à l'encontre des contrevenants.
Le président du comité de prévention et de sensibilisation aux dangers du tabagisme, le Pr Noureddine Zidouni perçoit cette loi comme une avancée notable en matière de protection des citoyens contre l'«intoxication tabagique». S'exprimant, hier, sur les ondes de la chaine III de la radio algérienne, le Pr Zidouni a jugé important de protéger la santé des non-fumeurs soumis eux aussi à un tabagisme passif qui est «aussi dangereux». Toutefois, se pose avec acuité la question relative à l'application de cet arsenal juridique. Car, faut-il le rappeler, des lois de lutte contre le tabagisme existent déjà sans qu'elles ne connaissent d'application. Mais avant tout, relève ce praticien, l'effort devrait d'abord tendre à responsabiliser les autorités au niveau régional, afin qu'elles facilitent l'installation d'un comité de prévention au sein de chaque wilaya, appuyé de brigades mixtes chargées de faire appliquer cette loi dans tous les espaces publics. En même temps que d'interdire la consommation de cigarettes dans ces lieux, l'intervenant selon, les fumeurs devraient pouvoir y disposer d'un espace pour satisfaire leur envie, une mesure qui, note-t-il, reste à être codifiée à travers un décret d'application. Pointant du doigt la SNTA, gérant des «milliers d'hectares» de cultures du tabac lui permettant d'engranger «plusieurs milliards de DA», ainsi que la présence en Algérie de sociétés mixtes productrices de cigarettes, il a attiré, d'autre part, l'attention sur les dangers que représente pour le pays la présence d'une contrebande activant au service des multinationales du tabac. Tout en maintenant et en développant les activités de sensibilisation sur les effets néfastes du tabagisme «enjeu majeur de santé publique», l'intervenant appelle les autorités à combattre avec force «cette épidémie sans cesse croissante». Il faut dire que le tabagisme est un véritable problème de santé publique en Algérie. Le tabac en général est la cause essentielle de la recrudescence des maladies chroniques non transmissibles, surtout les maladies cardiovasculaires et le cancer. En Algérie on enregistre chaque année 15 000 décès pour cause du tabac enregistrés chaque année, soit 40 à 45 décès quotidiennement. Quatre-vingt-quinze pour cent (95%) des cancers du poumon sont dus à la consommation du tabac. Les chiffres de 2015 donnent une moyenne annuelle de 8 000 cas de cancer du poumon. C'est-à-dire une incidence de 20 cas pour 100 000 habitants. Des chiffres qui donnent froid au dos et qui nécessitent une application urgente de cette nouvelle loi interdisant le tabac dans lieux publics.

Lynda Louifi

DISTRIBUTION DE PLUS DE 50 000 LOGEMENTS

Une opération d'envergure

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a annoncé avant-hier l'attribution de 50 000 logements de différentes formules, notamment le logement social participatif (LSP), le logement public locatif (LPL) et le rural. Cette opération est qualifiée d'historique par le ministre, qui a présidé hier soir la cérémonie de remise des clés.



Elle l'est d'autant plus que, pour lui, « elle la est première du genre en termes de nombre de logements devant être attribués « qui, selon lui « devraient dessiner le sourire sur le visage des familles durant ce mois sacré et à la veille de l'Aïd El Fitr».

Il a également fait savoir que « l'opération se poursuivra régulièrement tout le long de l'année sur plusieurs étapes, en fonction des fêtes nationales et religieuses «, où des quotas importants seront attribués, à chaque fois, en coordination avec les ministères de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ainsi que de l'Intérieur et des Collectivités locales et avec le concours des autorités locales, explique-t-il. Selon le ministre, cette opération devrait se renforcer, après l'achèvement des procédures relatives au fichier national et aux listes, avec « plus de 700 000 unités en cours de réalisation «.

Il a en outre souligné l'importance, pour le ministère, de travailler « avec sérieux et faire preuve de franchise avec les citoyens pour éliminer les entraves auxquelles fait face le secteur, notamment le foncier et les maîtres d'œuvre «. En effet, Abdelwahid Temmar avait indiqué en début d'année que 16 000 logements LPA et LSP accusent un retard, causé essentiellement par le non-respect des engagements par les promoteurs immobiliers, qui sont au nombre de 270 et sont derrière l'arrêt de 344 chantiers. Le foncier aussi est un autre casse-tête pour le secteur, qui fait face à la non-disponibilité d'assiettes foncières dans certaines wilayas.

Abdelwahid Temmar, qui s'est exprimé en marge d'un iftar qu'il a partagé, en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, et du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, avec les pensionnaires du centre d'accueil des personnes âgées de Bab Ezzouar, a en outre appelé les walis à accomplir un rôle important pour améliorer le secteur, et ce, en dépit de la conjoncture financière. Rappelant au passage, la priorité dont jouit le secteur dans le programme du président de la République, saluant l'attention accordée par le chef de l'Etat à la réhabilitation des logements réalisés.

C'est dans ce sens qu'il a fait état d'une enveloppe de 33 milliards de DA accordée par le président de la République, en plus des 55 milliards déjà reçus par le ministère pour la réhabilitation des logements, ce qui contribuera, selon le ministre, à mettre fin à ce problème, à poursuivre la réalisation de nouvelles unités et à achever le restant du programme «AADL» et «LPP».

Lilia Ait Akli

HADJ 2018

Le premier contingent embarquera fin juillet

LE PREMIER contingent de pèlerins des wilayas du Sud du pays, au titre du Hadj 2018, embarquera le 29 juillet prochain à partir de l'aéroport Ain El-Beida d'Ouargla vers les lieux saints de l'Islam en Arabie Saoudite, selon des indications fournies par la direction régionale Sud-est de la compagnie «Air-Algérie''. Dix vols sont programmés pour le transport de 2.990 pèlerins des wilayas du Sud (Ouargla, El-Oued, Ghardaïa, Illizi, Djanet et Tamanrasset) à destination des lieux saints de l'Islam (Arabie Saoudite) pour accomplir le rituel constituant le cinquième pilier de l'Islam, avec une moyenne de 290 passagers par vol, a indiqué le Directeur régional d'Air-Algérie, Mohamed Tewfik Bounoua, en marge du lancement de l'opération de vente des billets. Ces vols, dont six seront assurés par la compagnie Air-Algérie et les autres par la compagnie aérienne saoudienne, se poursuivront jusqu'au 3 aout prochain, a précisé le responsable en signalant que six appareils d'Air-Algérie de type Airbus et d'autres de la compagnie saoudienne transporteront ces futurs pèlerins à destination de l'aéroport de Médine. Les vols de retour sont prévus de l'aéroport de Djeddah vers celui d'Ouargla entre le 31 aout et le 13 septembre prochains, a-t-il ajouté. Deux agences de voyage ont été retenues cette année pour accompagner les Hadjis, a encore fait savoir M. Bounoua, ajoutant que l'opération de vente de billets, fixés cette année à 120.000 DA, s'étalera sur une durée d'un mois à partir d'aujourd'hui. Les dispositions nécessaires ont été prises pour l'encadrement des pèlerins et leur prise en charge sur le plan santé et hébergement, en prévision du départ de ce premier groupe. Les directions des Affaires religieuses et des Wakfs des wilayas concernées ont organisé des rencontres de sensibilisation et d'orientation des pèlerins sur les modalités d'accomplissement du rituel du hadj, pour un bon accomplissement de ce devoir religieux. **M. D.**

L'ALGÉRIE OUVRE DES NÉGOCIATIONS SUR LE GAZ AVEC TROIS PAYS DE L'UE

Les nouveaux prix ne seront plus indexés sur ceux du pétrole

DANS sa dernière intervention à la conférence « Oïl and Money « organisée aux USA le PDG de Sonatrach, Ould Kaddour, a indiqué que les nouveaux accords sur le gaz «ne seront pas indexés sur les prix du pétrole et ne porteront pas sur le long terme «.

Le gouvernement s'engage à « négocier de bons contrats gaziers « avec ses partenaires européens notamment la France, l'Italie et l'Espagne», a fait savoir le 4 juin dernier le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni. Le ministre a indiqué que des négociations sur la prolongation de contrats d'approvisionnement en gaz algérien «sont en cours avec l'Espagne, la France et l'Italie, et que les pourparlers vont bon train».

La plupart des contrats -comme ceux de la France et de l'Italie- arrivent à échéance entre 2018 et 2019. Selon Ahmed Mazighi, conseiller à la direction générale de Sonatrach, le renouvellement de ces contrats «ne sera pas effectué dans les termes des précédents et le plus long contrat sera au maximum de cinq ans». Or, il se trouve que les contrats à long terme signés avec les partenaires de l'Algérie expireront cette année.

L'Algérie compte donc ne plus signer de contrat à long terme, tout en refusant d'indexer le prix du gaz sur celui du pétrole comme cela se fait jusque-là. L'Algérie, qui fournit environ 25% des besoins en gaz naturel de l'Europe du Sud, y compris la France, se doit donc de redéfinir sa stratégie de coopération énergétique avec les pays de l'UE.

L'Italie et l'Espagne, avec les gazoducs Transmed et GME, en attendant celui de Medgaz qui desservira le marché espagnol par mer (Ghazaouet-Almeria), sont les deux plus importants clients de Sonatrach, outre le Portugal dont les approvisionnements sont assurés par le GME (Gazoduc Maghreb-Europe, qui traverse le Maroc).

Le nouveau rapport de force, qui se profile à l'horizon, se décline en sécurité des approvisionnements en gaz et en pétrole des pays de l'UE, inquiets de la tournure des événements en Europe de l'Est.

Aussi, l'Italie a-t-elle pris les devants en voulant des relations énergétiques durables avec l'Algérie, notamment en matière d'approvisionnements en gaz.

L'ambassadeur d'Italie en Algérie, Pasquale Ferrara, a indiqué la semaine dernière à la presse algérienne que s'agissant d'un investissement très important, les entreprises dans le secteur de l'énergie «cherchent par définition une relation durable» dans le temps : «J'ai beaucoup confiance que les négociations en cours (concernant les contrats de livraison de gaz arrivant à terme) vont produire un bon résultat», a-t-il estimé en marge d'une rencontre organisée par le Club d'affaires algéro-italien (CAAI).

L'ambassadeur était interrogé par la presse sur les récentes déclarations du PDG de Sonatrach, considérant que l'Europe «n'était pas très claire» sur ses objectifs d'approvisionnement en gaz et continuait d'imposer des conditions «inacceptables» à la partie algérienne : «Je ne peux pas parler au nom des Européens, mais nous concernant, les discussions se déroulent très bien (..) C'est une perspective de longue haleine.

Après, on peut négocier des petits détails et des contraintes», a-t-il souligné. Mais, malgré ses atouts, l'Algérie devra se conformer à de nouvelles règles de jeu imposées par la concurrence et les nouveaux tarifs du gaz. Car si jusqu'à présent, la Russie était le principal fournisseur de gaz en Europe (avec l'Algérie, le Qatar et la Norvège), les États-Unis implantent progressivement leur gaz de schiste sur le Vieux Continent. Selon l'Agence internationale de l'Énergie (AIE), les États-Unis produiront en 2022 plus d'un cinquième du gaz mondial, ce qui les placera alors au même niveau que la Russie et la Norvège, principaux exportateurs de gaz. Si cette offre excédentaire place en position de force les pays importateurs, elle est évidemment une mauvaise nouvelle pour les pays exportateurs comme l'Algérie. Selon Bloomberg, cette surabondance est susceptible de persister au moins jusqu'en 2020, en maintenant les prix bas. Aussi, le durcissement de la concurrence sur le marché du gaz pourrait venir compliquer le renouvellement de plusieurs accords algériens à long terme avec des pays de l'Union européenne.

Hocine Adryen



SUITE À LA CANICULE QUI TOUCHE PLUSIEURS RÉGIONS

La Protection civile met en alerte ses unités

LA DIRECTION générale de la Protection civile a mis en alerte toutes ses unités d'intervention pour une intensification des actions de prévention et de sensibilisation nécessaires suite à la canicule qui touche plusieurs wilayas du pays, recommandant à cet effet une série de consignes de prévention.

La Protection civile recommande notamment de «fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil, maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure, ouvrir les fenêtres tôt le matin, tard le soir et la nuit, et provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure, selon un communiqué de cette institution.

Baisser ou éteindre les lumières électriques, ne pas s'exposer au soleil en particulier pour les personnes âgées, les personnes atteint de maladies chroniques ainsi que les enfants, sont d'autres recommandations de la protection civile.

Il est également suggéré aux citoyens d'aider les personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées, malades ou ceux qui ne peuvent pas jeûner) en leur proposant régulièrement des boissons.

H. B.

JOURNÉE MONDIALE DU DONNEUR DE SANG

Appel au don

LA FÉDÉRATION algérienne des donneurs de sang a lancé hier un appel aux personnes âgées entre 18 et 65 ans et en bonne santé, à donner de leur sang à l'occasion de la célébration, le 14 juin, de la Journée mondiale du donneur du sang.

«A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du donneur du sang le 14 juin, la Fédération algérienne des donneurs de sang, en collaboration avec l'Agence nationale du sang, lancent un appel aux personnes âgées entre 18 et 65 ans et en bonne santé, de répondre en masse à l'appel du cœur et aller offrir un peu de leur sang», a précisé la fédération dans un communiqué.

«Ce geste simple rendra l'espoir et le sourire à des gens qui en ont besoin, et c'est la meilleure chose qu'on puisse offrir à un malade à l'occasion de cette journée», souligne le communiqué, assurant les éventuels donneurs que le matériel de prélèvement est à «usage unique et stérilisé».

S. N.

AFFAIRE DU FOOTBALLEUR DE BARAKI CONDAMNÉ À 20 ANS DE RÉCLUSION

Les juges de la chambre criminelle acceptent le pourvoi en cassation

Les juges de la chambre criminelle de la Cour suprême ont répondu favorablement au pourvoi en cassation introduit par le condamné. Celui-ci avait été reconnu coupable d'homicide volontaire avec préméditation à l'aide d'une arme tranchante sur la personne de son voisin, le nommé Rafik G., la trentaine dépassée, repris de justice, demeurant à Diar El-Baraka de Baraki. Il avait alors été condamné à vingt ans de réclusion criminelle.



Lors de son passage à la barre, le mis en cause avait reconnu avoir asséné à sa victime, le 14 octobre 2013, soit la veille de l'Aïd-el-Adha, vers 15h35 et en plein cœur du quartier populaire de Baraki, plus précisément au centre de transit de Diar El-Baraka, pas moins de quatre coups de couteau à la victime dans différentes parties de son corps, notamment au thorax et au ventre. Il a par contre nié avoir eu l'intention de mettre fin aux jours de son antagoniste. Rafik G. a tenu à préciser à la présidente de l'audience que la victime lui avait reproché d'avoir prononcé des grossièretés en présence de sa mère et de sa sœur, et qu'au moment où il est allé s'expliquer avec lui, la victime lui avait manqué de respect en lui déclarant : «Tu devrais avoir honte des agissements de ta sœur.» Il a ajouté qu'»une altercation s'en est suivie suite à quoi des voisins sont intervenus et ont réussi à apaiser les esprits. Mais lorsque je suis ressorti quelques instants plus tard, mon voisin a tenté de m'agresser en me lançant de grosses pierres. Je l'ai donc suivi et lorsqu'il est tombé à terre, je lui ai asséné pas moins de quatre coups de couteau!»

Appelé à la barre pour donner sa version des faits, un témoin avait indiqué que Rafik G. «s'est acharné sur la victime en lui asséna nt plusieurs coups de couteau. Le mis en cause était dans un état second. Il ne cessait de frapper la victime, qui tentait de rester debout. Même étant à terre, Rafik a continué de frapper».

Le procureur général avait requis la réclusion à perpétuité ayant estimé que toutes les preuves légales et matérielles étaient réunies, notamment en ce qui concerne l'intention criminelle. Le procureur a ajouté que ce dernier «s'est acharné sur sa victime en lui portant plusieurs coups de couteau dans des endroits sensibles de son corps frêle.» Les avocats de la défense avaient insisté alors sur l'excuse de la provocation dont a fait l'objet son client et avaient ainsi appelé le tribunal à être souverain dans son jugement en écartant les témoignages rapportés dans l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de la cour d'Alger.

Redouane Hannachi

IL AVAIT RALLIÉ LES GROUPES ARMÉS EN 1994

Reddition d'un terroriste à Jijel

UN TERRORISTE, qui avait rallié les groupes terroristes en 1994, s'est rendu hier aux autorités militaires de Jijel en possession d'un pistolet-mitrailleur de type kalachnikov, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans la dynamique des efforts soutenus, fournis par les différentes unités de nos forces armées dans le cadre de la lutte antiterroriste, et en réponse à l'appel de sa femme «F. Sara», qui s'était rendue aux autorités militaires parmi la famille du terroriste «F. Salah», le 26 avril 2018, le terroriste «O. Farid» dit «Abou Moussa» s'est rendu, le 10 juin 2018, aux autorités militaires de Jijel (5ème Région militaire), en possession d'un pistolet-mitrailleur de type kalachnikov, deux chargeurs garnis et une paire de jumelles», précise la même source, ajoutant que «ledit terroriste avait rallié les groupes terroristes en 1994».

«Cette opération vient s'ajouter au bilan positif réalisé dans le cadre de la lutte antiterroriste et confirmer l'efficience des différentes approches visant l'éradication du fléau du terrorisme de notre pays», conclut le communiqué.

Par ailleurs, les éléments des garde-côtes ont déjoué, hier, une tentative d'émigration clandestine de plus d'une dizaine de personnes au large d'Aït Témouchent, a annoncé, hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un autre communiqué. «Une tentative d'émigration clandestine de 13 personnes à partir de la plage d'El Aïn, commune d'Ouled Khelil à Aïn Témouchent/2°RM», a précisé la même source.

Pour rappel, deux narcotrafiquants ont été arrêtés et plus de 240 kg de kif traité ont été saisis par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) et des éléments de la Gendarmerie nationale à Tlemcen.

C'est ce qu'a indiqué avant-hier le ministère de la Défense nationale.

Donnant plus de précisions, le communiqué révèle que «dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, le 8 juin 2018 à Tlemcen, deux narcotrafiquants et saisi un véhicule utilitaire chargé de 240 kilogrammes et 790 gr de kif traité».

La même source a ajouté également qu'un détachement de l'ANP « a saisi un camion chargé de six tonnes de denrées alimentaires à Ain Guezzam «, et fait remarquer, par ailleurs, que des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale « ont arrêté vingt-huit immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen et Ouargla».

S. N.

UN G7 SUR FOND DE GUERRE COMMERCIALE

Le choc des hégémonies

« Ce qui m'inquiète le plus, c'est que l'ordre mondial basé sur des règles communes est remis en question, non pas par les suspects habituels, mais, surprise, par son principal architecte et garant, les États-Unis », Ce sont là les propos du président du conseil européen, Donald Tusk lors d'un point de presse, à la veille de la réunion des chefs d'États et de gouvernements du G7 à La Malbaie.

Des propos qui traduisent le degré de fragilité qui caractérise actuellement les liens transatlantiques, mais aussi, l'ampleur de la crise que traverse le multilatéralisme, et dont les conséquences, pourraient sérieusement ébranler l'ordre néolibéral et par ricochet l'équilibre du monde.

À l'origine du désaccord, un président américain qui remet en cause, au non d'un idéal patriotique « l'Amérique d'abord », les bases jadis inébranlables, d'un ordre mondial fondé sur la concertation multilatérale dans le domaine économique notamment. Le président Trump lui préfère un système bilatéral, voire même unilatéral, à la hauteur de la puissance américaine dont le PIB est estimé à 19 362,13 milliards de dollars, soit le quart du PIB mondial.

Mais au-delà des choix « patriotiques » du président américain, il y a lieu de mentionner que la nouvelle politique américaine intervient dans un contexte différent de celui des années glorieuses du G7 et de l'OMC. D'abord sur le plan économique, la part de l'UE dans le produit intérieur brut mondial tend à diminuer, même tendance pour celle des États-Unis et du Japon, du fait de la forte croissance de certains pays émergents. Autrement dit, la stratégie du «chacun pour soi « s'est frayé un chemin dans l'agenda américain, à défaut de subir le même sort ensemble avec les alliés occidentaux.

Sur le plan géopolitique et militaire, le retour de la Russie sur la scène internationale, constitue un sérieux défie à L'OTAN, une organisation qui n'échappe pas, non plus aux critiques de l'administration américaine, pour des raisons de déséquilibres budgétaires



Les États unis cherchent-ils à se défaire d'une Europe fragile et encombrante, dont la sécurité coute très cher au trésor américain ? En tout cas du côté européen les déclarations expriment clairement une volonté de s'affranchir de la tutelle de l'Amérique de Donald Trump. Pour Angela Merkel «Le temps où l'on pouvait compter tout simplement sur les États-Unis pour nous protéger est révolu». Pour le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker : «Washington ne veut plus coopérer avec le reste du monde et nous en sommes au stade où nous devons remplacer les États-Unis», Reste à savoir si l'Europe a les moyens de prendre son destin en main. Cette Europe fragilisée sur le front intérieur par la montée des populistes et des ultras au pouvoir. Une Europe qui a du mal à riposter aux premières Salves du président américain sur le retrait de l'accord de Paris sur le climat, l'accord sur le nucléaire iranien, et l'introduction des taxes d'importation sur l'acier et l'aluminium. Mais n'en déplaise à ceux qui croyaient dur comme fer que la globalisation marquait la fin de l'histoire, finalement cette dernière n'a pas encore dit son dernier mot.

Mohamed Nazim Aziri

SOMMET TRUMP-KIM JONG

Bonnes perspectives

LE PRÉSIDENT américain Donald Trump est arrivé hier à Singapour où il doit rencontrer le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un lors d'un sommet historique.

L'avion présidentiel Air Force One s'est posé peu avant 20H30, quelques heures après l'arrivée dans la cité-Etat du leader nord coréen. Donald Trump venait directement du Canada, où il avait assisté à un sommet du G 7.

Donal Trump et Kim Jong Un devaient s'entretenir individuellement avec le premier ministre singapourien avant le début de leur rencontre officielle prévue demain. Notons que les dirigeants américain et nord coréen doivent tenir leur sommet sur l'île de Sentos, sur la côte sud de Singapour, à 9 h heure locale (1h GMT), dans un grand palace luxueux.

Selon les autorités nord coréennes, Kim Jong Un devra quitter Singapour demain à 14 h (6 GMT), soit 5 heures après le début de son sommet avec le président américain.

La présence des deux dirigeants sur l'île plus de 24 heures avant le sommet est expliquée par la tenue de plusieurs rencontres annexes préparatoires du sommet entre les délégations officielles des deux pays.

Le président américain s'est dit vraiment «confiant» samedi sur les résultats du sommet prévu à Singapour. «C'est une occasion unique qui ne se présentera jamais», a-t-il notamment commenté.

Le président Trump a également affiché son optimisme sur cette rencontre dont il espère faire un marqueur de sa présidence. «J'ai l'impression que Kim Jong Un veut faire quelque chose d'important pour son peuple, et il en a l'opportunité», a-t-il lancé.

Jeudi, il avait même évoqué une possible invitation du leader nord-coréen à la Maison Blanche si le premier contact se passait bien.

De son côté, Mike Pompeo, chef de la diplomatie américaine, qui a rencontré deux fois le leader nord-coréen à Pyongyang, a lui aussi fait part de son espoir.

Washington réclame une dénucléarisation «complète, vérifiable et irréversible» de la Corée du Nord. Pyongyang s'est déclaré favorable à une dénucléarisation de la péninsule, mais par étape». **R.I.**

COMMENTAIRE

Faut-il faire usage de protectionnisme face à l'Union européenne ?

Par Mohamed Nazim Aziri

Alors que le pragmatisme américain sort de sa vieille boite à outils capitaliste, le protectionnisme pour le brandir comme bouclier devant l'Europe, les pays du sud de la méditerranée sont contraints de subir, et depuis plusieurs années, l'inégalité du « capitalisme marchand » du vieux continent. Et il y a de quoi s'inquiéter. Les statistiques donnent une balance commerciale largement en faveur de L'UE et espérer un solde positif pour les économies du sud, même dans les prochaines années, semble relever de l'impossible. Entre 2005 (date de la mise en œuvre de l'accord d'association l'UE) et 2015, les importations de l'Algérie en provenance de l'Europe s'établissaient à plus de 220 milliards de dollars, contre seulement 14 milliards de dollars d'exportation en produits hors hydrocarbures vers le même continent, soit un rapport de 1/15. Pourtant ce n'est pas ce qui a été convenu, du moins pour ceux qui croyaient naïvement aux avantages de la mondialisation, lorsque, réunis à Barcelone en 1995, les pays membres de l'UE et les 12 pays du pourtour méditerranéen, confirmaient l'importance du bassin méditerranéen en y instaurant une « zone euro méditerranéenne de paix, de stabilité et de sécurité » fondée sur le partenariat.

Aujourd'hui et plus de 23 ans depuis le lancement du processus, fort est de constater qu'il n'y a rien de tout cela. Le développement et la croissance économiques, de part et d'autre de la Méditerranée, restent largement asymétriques. L'excédent commercial européen ne cesse d'augmenter au détriment des pays du Sud, dont le déficit commercial continue de s'accroître.

Dans le cas de l'Algérie, certains experts évoquent comme causes, les entraves à l'investissement à l'instar de la bureaucratie et l'absence d'un climat des affaires propice au développement des IDE. Mais est-ce suffisant pour nous faire oublier, que dès le départ, le système du libre échange était conçu pour une domination de l'UE sur la région ?

D'abord en matière d'investissements directs étrangers, les chiffres de l'Office des statistiques de l'UE (Eurostat) pour la fin 2015, sont révélateurs. Les IDE réalisés par l'UE en Afrique n'ont représenté que 4,2% du stock total détenus par l'Union européenne dans le reste du monde. Il faut savoir qu'à eux seuls, les États-Unis captent 37,2% de ce stock, soit un volume de 2561 milliards d'euros, alors les pays du Maghreb n'attirent que 35 milliards, soit 0.5 %. Ce chiffre est dérisoire comparé aux potentialités qu'offre notre région.

IL s'agit là d'une raison de plus, pour admettre que l'argument du climat des affaires ne casse pas trois pattes à un canard, surtout que les conditions d'investissement au Maroc et en Tunisie sont jugées plus attractives pour les entreprises européennes. D'autre part, l'accord ne devait-il pas faciliter à des entreprises algériennes naissantes de faire leur entrée sur le marché européen ? Encore une fois, c'est les chiffres qui parlent. Les statistiques d'Eurostar sont instructives pour schématiser l'asymétrie qui caractérise le partenariat économique avec l'UE. Le stock détenu par l'Afrique en termes d'IDE en Europe n'est que de 0,4% avec une part de 0,1% pour les pays du Maghreb. À titre comparatif, celui des États-Unis est de 41,7%.

N'est-il pas alors légitime pour les États du sud de la méditerranée, notamment l'Algérie, de réclamer plus d'équité dans les échanges nord-sud. Cette problématique se pose aujourd'hui comme jamais, d'autant que la donne a beaucoup changé et de nouveaux paradigmes font leur apparition. Force est de constater aussi que l'hégémonie du monde occidental sur l'économie mondiale est en déclin au profit de puissances émergentes comme les BRIC . En tout cas pour l'économie algérienne l'enjeu est capital. L'échéance de 2020, relative à l'entrée en vigueur du démantèlement tarifaire des produits importés de l'Europe communautaire, arrive à pas de géant et face à elle, un tissu industriel qui n'est pas encore prêt à la concurrence. Dans une récente déclaration, le président de l'association nationale des exportateurs algériens a lancé l'alerte sur les dangers que va représenter pour l'économie algérienne ce démantèlement. Pour Ali Bey Naceri : « Les exonérations douanières occasionnent de lourdes pertes fiscales à l'Algérie qui s'élève à 2 milliards de dollars annuellement, d'où la nécessité de revoir certaines clauses d'association avec l'Union Européenne (UE) » pour le président de l'ANEXAL «l'Algérie est en droit d'appliquer la réciprocité en imposant des taxes sur tous les produits importés à partir de cette zone ». Malgré tout, l'Amérique de Donald Trump ne s'en prive pas.

PAGE ANIMÉE PAR AMEL SAIDI

LES VERTUS ET MÉRITES DE LA MOSQUÉE AL-AQSÂ (II)



LA MOSQUÉE al-Aqsâ était la Qibla de la plupart des prophètes avant que vienne leur Sceau, c'est-à-dire Mohammed (sws), et la première Qibla de notre Prophète (sws), et ce, durant environ quatorze années, soit du début de la révélation jusqu'au seizième ou dix-septième mois après la Higra. L'imam Ahmed rapporte dans son Musnad cette parole d'Ibn 'Abbâs (Radhia Allahou Anhouma) : « Lorsque le Messager d'Allah était à La Mecque, il priait en direction de la mosquée al-Aqsâ alors que la Ka'ba était face à lui, puis seize mois après avoir émigré vers Médine il commença à se tourner vers la Ka'ba pour prier ».

-Notons en sus que la mosquée al-Aqsâ fut la destination du voyage nocturne (al-Isrâ` du Prophète (sws) comme cela est d'ailleurs clairement indiqué dans le verset suivant : « Gloire et Pureté à Celui qui de nuit fit voyager Son serviteur [Mohammed] de la mosquée al-Aqsâ dont Nous avons béni l'alentour afin de lui faire voir de Nos merveilles. C'est Lui, vraiment, qui est l'Audient, le Clairvoyant » (Coran 17/1). Tous les prophètes ont prié en commun dans cette mosquée derrière leur imam Mohammed (sws) lors de son voyage nocturne vers cette dernière ; voilà qui indique indubitablement l'immense bénédiction enveloppant ce lieu, bénédiction qui ne concerne pas uniquement la mosquée mais qui s'étend sur ce qui se trouve autour comme nous le montre le verset : « […] dont Nous avons béni l'alentour ».

-La mosquée al-Aqsâ fut le point de départ de l'ascension dans le ciel de Mohammed (sws). D'après Anas ibn Mâlik (Radhia Allahou Anhou) le Prophète (sws) a dit : « Il me fut amenée al-Burâq, une monture blanche plus grande qu'un âne et plus petite qu'une mule, qui se trouvait d'un bond où son regard s'arrêtait, je la montai donc et fus transporté à Jérusalem (Bayt al-Maqdis). Là-bas, je l'attachai à l'anneau destiné à l'usage des prophètes. Je pénétrai dans la mosquée où je priai deux Rak'as. A ma sortie, l'ange Djibrîl (sws) m'offrit deux récipients : l'un contenant du vin, l'autre du lait. Je choisis le lait, et Djibrîl me déclara alors que j'avais choisi la voie primordiale (al-Fitra). Puis, porté par lui, je m'élevai jusqu'aux régions célestes » (Mouslim). Allah, exalté soit-Il, était parfaitement capable de faire débuter l'ascension vers le ciel de Son prophète (sws) à partir de La Mecque ; cependant, Il, exalté soit-Il, choisit la mosquée al-Aqsâ pour cela afin d'ancrer dans le cœur des musulmans le fait qu'en tant que portes terrestres vers le ciel et terre du Jugement et de la Résurrection ce lieu occupe un rang prestigieux dans la religion, et à ce propos Maymûna (Radhia Allahou Anhou) qui était l'une des épouses du Prophète (sws) lui demanda : « Ô Messager d'Allah, parle-nous de Bayt al-maqdis, et il dit : « C'est la terre du Jugement et de la Résurrection ».

mosquée al-Aqsâ fait partie des trois seules mosquées vers lesquelles on a le droit de voyager. D'après Abû Hurayra (Radhia Allahou Anhou), le Prophète (sws) a dit : « N'entreprenez aucun voyage pour aller voir des mosquées excepté pour trois mosquées : la Mosquée sacrée, la mosquée du Prophète () et la mosquée al-Aqsa » (Boukhari) ; et ce, bien que cette dernière ne soit pas sanctuarisée comme les deux premières, car en effet il est tout à fait possible d'y chasser ou d'y ramasser des objets trouvés par terre. Ainsi, le fait de désigner cette mosquée par le terme de « al-Haram al-charîf » (le noble sanctuaire) est incorrecte, son nom correcte et complet est « la mosquée bénie la plus éloignée » (al-Masdjid al-aqsâ al-mubârak). Ce dernier nom est celui par lequel cette mosquée a été désignée à travers les siècles, et ce, jusqu'à l'époque des Mamlouks où on commença à l'appeler « al-Haram al-charîf » bien que cette appellation soit incorrecte et non autorisée. La mosquée al-Aqsâ sera la caserne du groupe de combattant victorieux et la demeure des croyants. D'après Abû Amâma, le Prophète (sws) a dit : « Il restera un groupe de ma Communauté, établissant la justice et vainquant leurs ennemis, auxquels nul, parmi ceux qui leur tiendront front, ne pourra causer du tort — sauf à être trahis — jusqu'à ce que le Commandement d'Allah (le Jour du Jugement dernier) arrive alors que leur attitude demeurera inébranlable. » On demanda : « Ô Messager d'Allah, et où sont-ils ? » Il répondit : « A Jérusalem et dans les alentours de Jerusalem.»

A suivre

SOURCE ISLAMWEB.NET

La croyance aux Anges et ses mérites



Notre univers englobe beaucoup de créatures qu'ils soient visibles pour nous ou invisibles. Et cela ne prouve que la grandeur du Créateur Suprême, exalté soit-Il, Sa force et Son pouvoir, Lui Qui crée ce qu'Il veut, comme Il veut et quand Il veut.

Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « Ton Seigneur crée ce qu'Il veut et Il choisit; il ne leur a jamais appartenu de choisir. Gloire à Allah! Il transcende ce qu'ils associent à Lui! » (Coran 28/68)

Allah a créé les êtres humains et les Djinns pour L'adorer (sens du verset) : « Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent.» (Coran 51/56).

Contrairement aux humains et aux Djinns, les anges sont des créatures d'Allah qui remplissent leur devoir sans jamais commettre de péché. Allah les a créés parfaits et ils vivent dans une autre dimension que les hommes.

Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : «Et ceux qui se trouvent près de Lui ne ressentent aucune humiliation à L'adorer, et ils ne s'en lassent jamais. Ils Le glorifient nuit et jour sans jamais faiblir. » (Coran 21/ 20)

Allah a assigné une tâche particulière à chacun d'entre eux et il s'en acquitte avec précision.

Il incombe à un vrai musulman de croire et d'accepter tout ce qu'Allah, Exalté soit-Il, et Son Prophète (sws) nous informent. Les fondements de la foi islamique, nous ordonnent de croire fermement en Allah, en Ses anges, en Ses livres, en Ses Messagers, au Jour du Jugement et au Destin qu'il soit bon ou mauvais. Ainsi la croyance aux Anges est l'un des piliers de la foi musulmane.

La croyance aux anges et ses mérites :

- Nous croyons aux anges d'Allah, le Très-Haut, et qu'ils sont :

« ...des serviteurs honorés * Ils ne devancent pas Son commandement et agissent selon Son ordre.» (Coran 21/ 26, 27)

- Allah le Tés-Haut les a créés ; ils Lui vouent une adoration et Lui obéissent: « Ils ne se considèrent point trop grands pour L'adorer et ne s'en lassent pas * Ils exaltent Sa gloire nuit et jour et ne s'interrompent pas. » (Coran 19/ 20)

- Allah les a cachés de nos regards ; nous ne les voyons donc pas, mais il arrive qu'Il les dévoile à certains de Ses serviteurs. Le Prophète () a vu l'ange Gabriel sous sa vraie forme : il avait six cents ailes et cachait tout l'horizon. En d'autres circonstances, l'ange Gabriel se présenta sous la forme d'un homme parfait. Lorsqu'il vînt à Marie, Mariam, elle lui parla et lui aussi lui parla. Et il vînt aussi voir le Prophète () sous la forme d'un homme que personne ne connaissait, alors que les Compagnons se trouvaient présents. On ne décelait aucune trace visible de voyage sur lui ; il était vêtu de blanc vif et ses cheveux étaient très noirs. Il s'assît auprès du Prophète () plaça ses genoux contre les siens et posa la paume de ses mains sur ses cuisses; il lui parla et le Prophète () lui répondit. Le Prophète informa ensuite ses Compagnons que c'était l'ange Gabriel, Djibril, [venu pour les informer sur leur religion. (Hadith rapporté par Mouslim d'après Omar ibn Al-Khattab)

- Nous croyons qu'Allah le Très-Haut a chargé certains de Ses anges tâches particulières qu'ils accomplissent avec perfection. L'ange Gabriel, Djibril, est chargé de la révélation. Il l'a fait descendre sur l'ordre d'Allah (exalté soit-Il) à quiconque Il veut parmi Ses Prophètes et Messagers.

Michaël est chargé de la pluie et de la végétation. Israfil est chargé de souffler dans la Trompe à deux reprises, le premier souffle se suivra de la fin du monde et le second de la Résurrection. L'ange de la Mort, Malak-Al-Mawt, est chargé de prendre les âmes des gens lors de la mort. L'ange des montagnes a pour rôle de s'en occuper. Malik est le gardien de l'Enfer. Parmi eux également, certains sont chargés des embryons dans les matrices ; d'autres, chargés de protéger les fils d'Adam, d'autres sont chargés d'inscrire leurs œuvres. Il y en a deux pour chacun d'entre nous : « ... Un assis à droite, et un à gauche, ils recueillent * Il ne prononce pas une parole sans avoir auprès de lui un observateur prêt à l'inscrire.» (Coran 17/18). Et d'autres chargés d'interroger le mort dans sa tombe. Deux anges viennent le questionner sur son Dieu, sa religion et son Prophète, alors : « Allah affermira les croyants par une parole ferme dans la vie présente et dans l'au-delà. Tandis qu'Il égare les injustes. Et Allah fait ce qu'Il veut.» (Coran 14/27) c'est-à-dire qu'ils répondront juste aux questions posées par les anges. Et parmi eux aussi, les anges au service des gens du Paradis : « Les anges entreront chez eux de chaque porte * Paix sur vous pour ce que vous avez enduré. Alors, quelle est belle, votre ultime demeure ! » (Coran 23/24)

Les avantages de la croyance aux Anges :

- Reconnaître la grandeur de leur Créateur, exalté soit-Il, Sa force et Son pouvoir ;

-Etre reconnaissant envers Allah car Il veille sur Ses créatures, en leur accordant des anges qui les protègent, certains qui écrivent leurs actions, d'autres qui leur sont bénéfiques de différentes manières ;

- Aimer les anges pour tout ce qu'ils accomplissent, en commençant par l'adoration parfaite qu'ils vouent à Allah le Très-Haut et aussi les invocations qu'ils Lui adressent afin d'expier les péchés des croyants.

LES FEMMES QUI ONT MARQUÉ LE MONDE MUSULMAN

Nana Asma'u, l'indépendante

LE PARCOURS de Nana Asma'u est la preuve éclatante de l'indépendance des femmes musulmanes sous le Califat de Sokoto qui se déployait dans le nord du Nigéria au début du 19ème siècle. Fille du calife, étudiante à la prestigieuse Qadiriyyah, elle documenta avec abnégation les batailles de Fulani et fut le témoin privilégié de la révolution que mena son père. Plus de 60 travaux (dont beaucoup de recueils de poésie écrits en arabe) nous sont parvenus de ses 40 ans d'activité littéraire. En plus de ses penchants pour la poésie, Nana Asma'u était savante en Islam. La femme de lettres a dédié une grande partie de sa vie à l'éducation religieuse des femmes du califat.

Le chef Linda Larbi, uneFranco-Algérienne avertie passionnée de pâtisseries françaises et de gâteaux algériens, nous invite dans sa cuisine, son univers pour mieux nous transmettre le plaisir de son héritage culinaire familial algérien durant tout le mois sacré.

http://www.la-cuisine-de-mes-racines.com.



CHORBA AUX LANGUES D'OISEAUX



La chorba aux langues d'oiseaux est une soupe qui se prépare pratiquement que la Chorba frik (graines de blé concassés) cette chorba à la sauce rouge très facile et rapide à préparer . On peut y ajouter des légumes, vous êtes libres.

INGRÉDIENTS :

● 250 g viande d'agneau (ou au gout) ● 4 tomates fraiches (ou entière en conserve pour moi) ● 1 poignée de pois chiche ● 1 oignon ● Sel, poivre ● 1 pincée de cannelle ● 4 feuilles de menthe ● 1 bouquet de coriandre ● 1 branche cèleri (j'ajoute les feuilles aussi) ● 1 c-a-soupe de paprika ● 1 c-a-soupe de sauce tomate ● 1 poignée de langues d'oiseaux ● Huile ● Smen ou beurre

PRÉPARATION :

Commencer par couper la viande en cube. Hacher l'oignon ainsi que la coriandre et le celeri. Faire chauffer l'huile et smen (beurre) dans une marmite. Ajouter la viande faire revenir. Ajouter le mélange oignons-celeri-coriandre. Ajouter la menthe (fraiche pour moi) le paprika, sel et poivre ainsi que la pincée de cannelle. Laisser revenir quelques minutes pour que les saveurs se mélangent. Ajouter les tomates réduites en purée. Mélanger bien. Ajouter 1,5 L d'eau, plonger les pois chiches trempées la veille. Couvrir la marmite et laisser cuire jusqu'à ce que la viande se détache facilement. En fin de cuisson ajouter la sauce tomate. Verser les pâtes (langue d'oiseaux). Remuer afin que ça ne colle au fond de la marmite. S'il n y a pas assez de liquide ajouter de l'eau chaude.

TAJINE RKHAM (MEDGOUG)

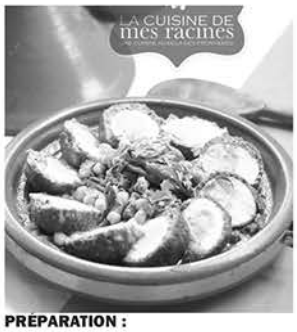
Je vous propose un plat algérien qui reflète toute la richesse et la subtilité de cette cuisine un plat qui nous rappelle un peu l'œil espagnol le tajine rkham ou el-rekham connu aussi sous le nom du medgoug ;el- rkham en dialect algérien veut dire marbre ce qui peut apparenté le visuel de ce tajine au différentes couleur du marbre... Ce tajine est un plat en sauce blanche cuisiné avec de l'agneau parfumé a la cannelle et garni de pois chiche et des œufs durs enveloppés de viande hachée parfumée d'herbes aromatiques et d'épices soit cuit dans la sauce soit frit comme j'ai pu le faire pour un joli rendu en vous livrant quelques astuces….

INGRÉDIENTS DE LA PÂTE :

● 500g de viande d'agneau ● 1 oignon ● 1c a soupe de smen ou de l'huile d'olive ● Set poivre ● 1 poignée de pois chiche trempés la veille ● 1batonnet de cannelle ● Quelques pistils de safran facultatif ou du colorant alimentaire faux safran

POUR LA GARNITURE :

● 6 œufs ● 450g de viande hachée ● 1 oignon ● 1 gousse d'ail ● 2c a soupe de chapelure ● Sel et poivre ● ½ botte de persil ● 1 œuf voir 2 selon la grosseur et l'absorption ● 5 a 6 coeufs a température ambiante



PRÉPARATION :

Faites revenir la viande d'agneau dans l'huile ou le smen avec l'oignon haché dans une marmite. Saler et poivrer ajouter la cannelle et le safran et puis couvrir d'eau jusqu'à la hauteur de la viande et ajouter les pois chiche; couvrir et laisser cuire. Plonger les œufs dans l'eau bouillante 9min environ et puis en fin de cuisson plonger-les dans de l'eau froide voir glacée et écaler-les. Passer la viande hachée au robot avec l'ail l'oignon la chapelure les épices et la moitié du persil et hacher ajouter progressivement l'œuf battu légèrement. Envelopper chaque œuf de hachis de viande et réserver au congélateur 10min. Faire frire les œufs enveloppés dans de un fond d'huile en les retournant et poser-les sur du papier absorbant. Dès que la viande du tajine est cuite enlever le couvercle et laisser la sauce réduire et poser au fond des demis œufs et laisser mijoter 2min et servir en parsemant de persil ciselé

CUPCAKES CHOCOLAT

Le Cupcakes chocolat, très facile et rapide, délicieusement fondante garni d'une ganache au chocolat montée. Cette recette se caractérise par une texture légère et aérée qui ressemble beaucoup à une chantilly, ces gâteaux sont de véritable invitation à la gourmandise !

INGRÉDIENTS POUR 10 CUPCAKES :

● 120g de farine ● 30g de maïzena ● 6g de levure chimique ● 2oeufs ● 90 g de sucre semoule ● 6cl d'huile neutre ● 6cl de lait ● Une pincée de sel

POUR LA GANACHE AU CHOCOLAT MONTÉE :

● 150g de chocolat noir ● 200g de crème liquide entière (si vous voulez une consistance plus compacte mettre que 100 ou 150g de crème) ● 20g de beurre

PRÉPARATION :

Préparer la ganache au chocolat la veille mais néanmoins vous pouvez le faire le même jour. Chauffer la crème et la verser sur le chocolat râpé et mélanger et puis ajouter le beurre en passerelles et mixer le tout. Filmer la préparation au contact et mettre au frais toute la nuit ou 3h si vous la faite le même jour

PRÉPARATION DES CUPCAKES : Battre les œufs et le sucre, jusqu'à que le mélange blanchisse et double de volume, ajouter le lait et l'huile la pincée de sel, ensuite incorporer la farine et la maïzena le tout mélangé à la levure chimique. Verser la pâte au 3 quart dans les moules à muffins préalablement chemisé de caissettes en papier et cuire au four chaud à 180°c pendant environ 20min (vérifier la cuisson en plantant un cure-dent au centre si il ressort propre c'est cuit) laisser refroidir. Monter la ganache au chocolat au batteur électrique en commençant par la vitesse moyenne. progressivement commencer à augmenter la vitesse, votre ganache est prête quand elle aura la consistance d'une crème au beurre. Garnir le haut de vos cupcakes à l'aide d'une poche à douille munie d'une douille de votre choix ici douille C6, cupcakes chocolat à la ganache montée.

LE CONSEIL DU JOUR : LE COLON IRRITABLE ET LE JEÛNE

par le Docteur Lynda Messaoudi

Ecole supérieure des sciences et technologies du sport Rachid harreieug, Dély Ibrahim, Alger

LE COLON irritable ou colopathie fonctionnelle connu encore sous le nom de colon nerveux, autant de dénominatifs pour expliquer cette pathologie tant invalidante, chronique et bénigne à la fois, qui n'épargne ni les adolescents ni les personnes adultes .C'est un véritable problème de santé publique. la maladie se présente par un tableau clinique assez varié, le diagnostic est posé devant une alternance de diarrhées et de constipations interférant avec des ballonnements abdominaux qui occasionnent un inconfort digestif, l'intestin devient distendu et hypersensible. Le syndrome du colon irritable est lié à une irritabilité du système nerveux entérique et à une mauvaise flore intestinale faite de microbes de bactéries et de toxiques alimentaires qui altèrent le fonctionnement de cellules nerveuses tapissant la paroi interne du colon qui va être fragilisée en induisant des flatulences qui se traduisent par des douleurs intermittentes et des troubles du transit comme de la diarrhée et de la constipation. Autrefois la maladie était décrite comme un syndrome psycho somatique mais avec l'avancée des recherches on parle aujourd'hui de maladie intestinale. L'intestin contient un nombre très important de neurones autant que la moelle épinière, la différence est dans l'agencement de ces cellules. On comprends bien pourquoi le stress a un pouvoir irritatif non négligeable sur notre colon, d'ou les migraines intestinales rencontrées chez le malade. Il n'existe pas de médicaments spécifiques qui puissent améliorer les symptômes, les absorbants de gaz, les antispasmodiques peuvent soulager le sujet mais ne soignent pas la maladie. On instaure des règles hygiéno diététiques tout en sachant qu'il existe une susceptibilité individuelle envers l'aliment. Le médecin devra procéder à une éducation thérapeutique du malade, soit : une gestion du stress, quelques exercices physiques réguliers, éviction de certains aliments (à savoir les édulcorants, les boissons gazeuses et les sucres, les laitages : il existe une intolérance au lactose surtout en vieillissant quand on perd sa lactase, les aliments difficiles à digérer, les légumes secs : Lentilles, pois chiches, haricots sec, certains légumes verts : choux, choux fleurs, oignons crus, limiter la consommation de jus de fruits). Le jeune reste une pratique favorable; selon certaines études, il diminuerait considérablement la symptomatologie de la maladie.

BOUKALA EL YOUM

Ahbet ldek lejnan ou ferrecht ou harkest herkous edhab hatta lwadniya , Afferhou ya lebnat sa3di walla liya , Ou nestechfa fi la3dou kima yestechfa fiya.





PAR CHEICH TAHAR BADAOUI

RAMADAN, CE MOIS DE JEÛNE, DE PIETE ET DE SACRIFICE

FACE A LA MONDIALISATION DEVORANTE



En effet, il est rapporté selon Abou Daoud que le Messager de Dieu Salut Divin Sur Lui a dit : « Dieu a maudit le vin, celui qui le boit, qui l'offre à boire, qui le vend, qui l'achète, qui presse son fruit en jus (destiné à la fermentation) qui lui est pressé, qui le porte, qui lui est destiné, et celui qui touche son prix. »
Notre Mère Oumou Salama (épouse de notre Prophète) que Dieu agrée son âme a rapporté : « Ma fille fût malade, je lui préparai du vin dans un cruchon. Quand le Messager de Dieu ; Salut Divin Sur Lui, entra chez lui et me dit : « Que fais-tu Oumou Salama ? Je lui répondis que je remédiais au mal de ma fille avec le vin. Il me dit alors : « Dieu, l'Exalté, n'A point conçu de remède pour Ma Communauté, dans ce qui lui est interdit. »
Abou Moussa, que Dieu agrée son âme, a demandé au Prophète, Salut Divin Sur Lui : « Ô Messager de Dieu, donne-nous une fetwa au sujet de deux liqueurs que nous fabriquions au Yémen à savoir : le « Bit'a » fait du miel fermenté au point qu'il devienne enivrant, et le « Maser » fait à base d'orge et de maïs (bière connue de nos jours), également enivrant. » Le Prophète Salut Divin Sur Lui auquel le Seigneur l'Omniscient a donné les clefs des mots, lui répondit : « Toute matière enivrante est prohibée. ». Le Prophète n'a donc pas distingué entre ce qu'on mange ou ce qu'on boit ; Ainsi, on peut consommer du vin avec du pain et le hachich (connu d'ailleurs sous l'invasion tartare de l'Etat islamique) peut quant à lui être consommé comme boisson ou comme nourriture etc.
Les Versets 90 et 91 susvisés rassemblent les boissons alcoolisées, les jeux de hasard, côte à côte avec les pratiques polythéistes par lesquelles les païens de la période préislamique se consultaient l'avenir les uns les autres, en se confiant corps et âme à leurs idoles ou alors pour entreprendre ou non quelque chose. Toute initiative dépend désormais du bon vouloir de la statue vénérée. Tous ces interdits restent logés à la même enseigne, celle du diable démon, de telle sorte que tous leurs adeptes, avertis soient-ils ou fans, sont frappés d'une malédiction du Seigneur.
Plusieurs jeux sont considérés comme étant de hasard : le trictrac, les échecs, les dés, les noix, les œufs et les galets et autres. Ces choses là sont des moyens de pari pour gagner illicitement de l'argent, sans aucune contrepartie ni service fourni. Cet enrichissement sans cause comme diraient les juristes, est un gain illicite car Dieu l'interdit en disant fermement : « Ne dévorez pas à tort vos biens entre vous. » (Sourate dite « Al Baqarah » Verset 188). Le Prophète, Salut Divin Sur Lui a dit : « Il y a des hommes qui administrent injustement les biens de Dieu, ils auront certainement leur part de l'Enfer au jour de la Résurrection. » et les jeux de hasard, entre autres, en sont le moyen efficace.
Il va sans dire que les théologiens sont divisés à propos des jeux des échecs et des dés dans la mesure où on les joue seulement pour s'amuser et sans mise. La majorité opte pour l'interdiction de tous ces jeux avec ou sans pari ; à l'exception du Maître Echafi'i qui trouve dans le jeu des échecs un moyen non seulement de se divertir mais aussi une forme stratégique de combats et un moyen pour développer l'intelligence, mais à condition que ce jeu soit sans pari et n'éloigne pas l'homme d'accomplir ses devoirs d'une manière générale. Toutefois, ces conditions sont difficiles à respecter car souvent l'on est absorbé par les jeux au point de s'oublier soi-même et de ne penser qu'à vaincre l'adversaire.
L'interdiction des jeux de hasard ne vise pas seulement cette forme de jeux mais englobe toute action fondée sur de fausses espérances. D'une façon générale, l'Islam prohibe toute acquisition de biens qui n'a pas pour origine un effort sain et constant
En outre, la chance ne sourit pas toujours aux audacieux, car miser quelque chose est toujours problématique. De plus, les pertes subies dans les paris incitent le joueur passionné à récidiver dans l'espoir de récupérer son capital ou d'en gagner davantage ; ce qui ne manquera pas d'influer sur son caractère ou son comportement, ou les deux à la fois, ce qui le pousse malgré lui, à déséquilibrer le bonheur de sa famille et déstabiliser la situation de ses enfants. Plus grave encore, la passion du jeu détourne le croyant de ses obligations envers Dieu, ses semblables, envers soi-même, envers son environnement, tel qu'un parasite vivant au dépens de la société. Les jeux de hasard constituent par conséquent, une ruine à la fois morale et matérielle.
Dans un premier temps, le Saint Coran, joignant les jeux de hasard aux boissons alcoolisées, ne les interdisait pas formellement. Il déconseilla de s'en remettre aux jeux de probabilités qui renferment peut être quelques avantages mais conduisent le plus souvent ceux qui les pratiquent à des actes abominables et immoraux.
Dans un second stade, les jeux de hasard sont dénoncés comme étant une souillure diabolique. Ils sont de ce fait la cause de la discorde au sein de la famille. Ils suscitent la haine entre les hommes, même entre les amis les plus intimes. La vaine tentation du gain illicite occupe l'esprit si bien que les obligations de taille, religieuses en l'occurrence, sont reléguées au second plan, quand elles ne sont pas complètement abandonnées. Autant de raisons qui font que le Saint Coran exige de renoncer définitivement et avec un beau repentir, à ces sortes de jeux dont l'issue reste imprévisible et fortement risquée.
Ce qui fait souffrir le lucide maintes fois, et à plus d'un titre, est que tous les pays musulmans sans exception aucune, laissent libre cours à ces interdits, encouragent même leur prolifération en les enseignant aux générations montantes, tous hélas en quête du pouvoir despotique et du profit maudit.
Nous pouvons conclure à propos de la procédure abrogationniste que le fond du problème se pose comme suit : A Médine, après l'Hégire, au contact des nouvelles données sociologiques et économiques, le Prophète établit et consolida les principes de l'Islam. Conformément à l'Ordre divin, le Prophète Salut Divin Sur Lui fût amené à modifier des versets ou à les abroger complètement afin de donner plus de clarté à certains faits et d'enrichir d'autres. A la mort du Prophète, que Dieu nous groupe parmi Ses Siens, le Message divin après avoir traversé différentes étapes évolutives, revêtit son caractère définitif. Ainsi, les textes abrogés furent maintenus dans le Saint Coran qui constitue un tout immuable.

MONSTRE DU XXI EME SIECLE , COMMENT POURRIONS-NOUS ECHAPPER ?

Aussi est-il opportun de nous poser les uns aux autres, et même, chacun à soi-même, là où il se trouve, dans sa propre intimité, les questions de savoir à quelle « Qibla », sommes-nous orientés ? Comment pourrions-nous échapper à l'emprise de ce monstre du XXI ème siècle qu'est la Mondialisation ?
Oui, avec ses petits dinosaures implantés ça et là de par le Monde, à l'image des groupements Tatares, comme dirait l'un de nos sages avertis, qui envahirent au XIIème siècle tout l'Occident et le Moyen Orient, mais à la différence que ces armées sauvages et inhumaines, devinrent plus tard, en se convertissant à l'Islam, non seulement des vrais chevaliers de la foi, de l'amour et du devoir, mais aussi les véritables prosélytes et prédicateurs de cette religion de paix et de justice, notamment à travers les contrées de l'Europe centrale et de l'Asie en général. Tandis que ce prêtre de malheur, il ne saurait, par son essence dévastatrice et ses fins dernières, se détourner de sa sauvagerie, ni permettre aux hommes, à cause des fossés qu'il ne cesse de creuser de jour en jour entre les riches et les pauvres, de vivre ensemble dans la paix, encore moins, de rechercher en commun le vrai, le beau et le juste.
En effet, depuis l'ère industrielle, qui a pris son essor décisif au XIXème siècle, la mondialisation s'est développée comme un processus multidimensionnel. Celle-ci commence avec l'avènement de la technique qui, en se déchaînant, a multiplié les possibilités de liaisons entre les êtres humains, avec le monde, dans le monde ; mais, elle s'est accompagnée, d'un côté, de l'exacerbation des rapports des forces et de domination, et de l'autre, de l'exploitation à grande échelle des ressources de la planète.
Il s'agit par conséquent, de savoir d'une part comment le phénomène indépassable de la technique modifie nos conditions d'existence et notre rapport au monde et, d'autre part, comment nous pourrons assumer cette incontournable métamorphose d'une manière libre responsable et cohérente, face à une mondialisation qui produit un non- monde dépourvu de toutes valeurs humaines et morales, un monde enseveli sous le linceul du modernisme à sens unique, un non- monde accablé de dureté, en d'autres termes , une situation alarmante de « marche ou crève ».
Apparemment, qui pourrait s'opposer à la mondialisation des pratiques démocratiques, d'instruments de progrès tels que la recherche scientifique et la production des richesses et leur répartition en partage égal ? Mais les bouleversements qu'elle engendre sur les plans politique, économique et culturel, posent de graves problèmes d'adaptation et d'assimilation pour l'humanité en général, et pour le monde musulman en particulier.
Avec plus de précisions, nous pouvons dire que la mondialisation transforme les conditions de l'évolution des sociétés, son rythme, sa dimension , son niveau…Avec elle, on passe d'un rythme lent à la vitesse, de la dimension humaine au gigantisme, du niveau particulier au niveau global.

A SUIVRE

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARTISTE

Un retour sur les planches

Le comédien Hakim Dekkar a retrouvé la scène, dans la soirée de ce vendredi 08 juin, au Théâtre régional Mohamed Tahar-Fergani de Constantine, pour présenter des extraits actualisés de son célèbre monologue Khabat K'raou, dans le contexte de la Journée nationale de l'artiste.



Fidèle à son habitude, le fils de l'antique Cirta a créé sur les planches du Théâtre régional Mohamed Tahar-Fergani une belle ambiance mêlant humour et comédie, en abordant des sujets liés au vécu du simple citoyen, suscitant l'adhésion du public qui a interagi avec le comédien à coup d'éclats de rires et d'applaudissements nourris, preuve que ce monologue produit durant les années 1990 n'a pas pris une ride. S'exprimant en arabe dialectal, l'artiste Hakim Dekkar a ciblé de nombreux phénomènes sociétaux rythmant les journées du citoyen, comme la bureaucratie, l'immixtion dans la vie des autres, les problèmes conjugaux et le chômage, signant ainsi son retour sur les planches du Théâtre régional de Constantine, où il a appris les bases de la comédie. La manifestation, organisée pour célébrer la journée nationale de l'artiste, a constitué également l'occasion d'honorer l'artiste Hafiza Bechiri, le dramaturge Mohamed El Seghir Hadj Smain et les familles des défunts artistes Montasser Khelifi et Nadir Bouda. Dans ce contexte, les autorités locales ont procédé à la distribution de dix cartes professionnelles à des artistes de Constantine. Le secrétaire général de la wilaya, Bekkouche Benamor, a alors salué le rôle important de l'artiste dans la société, mettant l'accent sur la volonté des autorités locales de continuer à soutenir cette catégorie créative. **R. C.**

CINQ THÉÂTRES EN COURS DE RÉALISATION

LORS de sa visite à Biskra, dans la soirée de ce samedi, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a indiqué que cinq théâtres sont actuellement en cours de réalisation et devront renforcer l'activité théâtrale à l'échelle nationale. Au cours de son inspection du chantier du Théâtre régional de Biskra, il a précisé qu'à côté du Théâtre de la capitale des Ziban, quatre autres édifices similaires sont en chantier dans les wilayas de Jijel, Naâma, Laghouat et Ain Defla. Ces infrastructures culturelles ont atteint « une cadence avancée », selon le ministre qui a affirmé que ces théâtres sont en mesure « d'appuyer le mouvement théâtral et culturel dans le pays ». Il a également rappelé que « le projet du Théâtre de Biskra a été revu et corrigé notamment dans des volets artistiques », avant l'équipement et la réception à la fin de l'année en cours.

INSTALLATION D'UNE STÈLE À BECHAR

Le luthiste Alla honoré

UNE GRANDE stèle artistique représentant un luth géant, installée sur un rond-point du chef-lieu de wilaya de Bechar, est inaugurée vendredi tard dans la soirée, en hommage au grand et virtuose luthiste Abdelaziz Abdellah, plus connu sous le nom artistique de Alla.

«L'inauguration de cette stèle artistique est un hommage de la région du vivant de cet artiste, qui a énormément donné à la musique algérienne et à son rayonnement à travers le monde », a indiqué le wali de Bechar, Tewfik Dziri, lors des activités de célébration de la Journée nationale de l'artiste (8 juin). Ce luthiste vit actuellement à Paris (France), il est à l'origine de la musique foundou, faite d'improvisations sur le luth mettant en relief une musique apaisante, grâce à sa virtuosité et dextérité dans le jeu de cet instrument à la base de la musique arabe. La célébration de la Journée nationale de l'artiste a été aussi marquée par un grand récital de musique et chant donné par le tout nouvel orchestre de musique classique algérienne Saoura, devant un public très attentif et ce au niveau de la piscine municipale. Le wali de Bechar a saisi l'opportunité pour appeler les artistes et les créateurs à renforcer davantage le secteur de la Culture pour en faire un véritable outil de développement de la région et y donner un nouveau souffle au secteur de la culture grâce aux nombreuses potentialités qu'elle recèle dans le domaine des arts et de la culture en général. Une aide financière de 500.000 DA a été offerte à cet ensemble d'une douzaine de musiciens et chanteurs pour poursuivre ses activités dans la prise en charge du patrimoine musical et lyrique de la région et aussi dans le but de la promotion et du développement des arts dans la wilaya qui s'apprête à l'ouverture officielle de son institut régional de formation musicale.



M. Dziri a rendu, à l'occasion de cette célébration, un hommage à plusieurs célèbres artistes issus de la wilaya, à l'exemple de la diva du diwane Hasna El Bacharia. **APS**

SORTIR

SOIREE
Spectacles et concerts chez Gaada Nouba. 21h30. Hilton hôtel, Alger. Accès : 2000 DA. Deux consommations au choix.
Aujourd'hui, lundi 11 juin : one man show avec l'humoriste Mohamed Le Suédois.
Le mardi 12 juin : Hasna El Bacharia en concert de musique gnawie.
Le mercredi 13 juin : Ouled El Haja Maghnia en concert de musique traditionnelle.
Le vendredi 15 juin : le duo Meziane-Chibane en concert de musique actuelle.
Le samedi 16 juin : Gaada Diwane Bechar en concert de musique traditionnelle.

PHOTO
L'artiste Julio Lozano Pizzano expose Post-photographie jusqu' au mercredi 13 juin. Institut Cervantes d'Alger. Œuvres réalisées sur la base de photographie travaillée sur du métal sur laquelle sont appliqués de la peinture, des objets, des crayons, des oxydes… Ce qui donne vie à des images qu'on croyait inexistantes.

MUSEE
Exposition au Musée national de l'antiquité jusqu'au mercredi 13 juin. 22h. Telemly-Alger. A la découverte du plus ancien musée d'Afrique.

POP
Soirée musicale avec le groupe Hors-Ligne. Le
mercredi 13 juin. 22h. Musée national des antiquités et des arts islamiques, Alger. Accès : 1200 DA.

FLAMENCO
Soirée latino-flamenco avec le groupe El Zyar. Le jeudi 14 juin. 22h. Musée national des antiquités et des arts islamiques, Alger. Accès : 1200 DA.

MUSIQUE
Fête de la musique avec Orange Blossom. Le jeudi 21 juin. 20h30. Place de la Grande Poste-Alger. Hend Hamed au chant, Carlos Robles à la batterie, Fatoma Dembele aux percussions, PJ Chabot au violon, Antoine Passet à la guitare. Groupe français dont le style se situe entre la musique électronique pure et la world music d'influence arabe et occidentale.

IMAGE
Constanze Flamme d'Allemagne et Sonia Merabet d'Algérie exposent Cartographies jusqu'au mardi 26 juin. Espace Sylabs, Alger. Deux regards autour de la ville. Une cartographie d'Alger entre eau et forêts, l'architecture et les visages comme textures, les rues comme veines d'une narration, le cadrage comme une membrane entre réalité et fiction.

SUD
Exposition d'artisanat des Touaregs et du M'zab. Du mardi 26 juin au mercredi 11 juillet. Vernissage à 11h. Institut Cervantes d'Alger.

CORSE
Polyphonies corses avec le trio Soledonna : Patrizia Gattaceca, Patrizia et Lidia Poli. Le jeudi 28 juin. 20h30. Basilique Notre Dame d'Afrique, Alger. Capella, elles chantent la Corse et en célèbre l'âme éternelle tout en explorant le métissage des cultures de la Méditerranée.

ARTISANAT
Exposition 10 ans de Prix nationaux de l'artisanat d'Espagne. Visible jusqu'au samedi 30 juin. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger. Œuvres de dix concours (1996-2015) : vannerie, fabrication de cornemuse, bijouterie céramique…

PATRIMOINE
Exposition collective Patrimoine pictural. Musée d'art moderne et contemporain d'Alger-Mama jusqu'au mercredi 15 août. Collection d'œuvres de dix-huit plasticiens algériens.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAUX

DE LA WILAYA DE DJELFA

N° fiscal 17014021039

MISE EN DEMEURE

-Vu le marché portant Réalisation des collecteurs principaux d'assainissement a Hassi Bahbah :

- Visé par le comité des marchés de la Wilaya de Djelfa sous le n° 243/2012 du 12/07/2012 et par le contrôleur financier sous le n°1831 du 06/08/2012.

-Vu l'ordre de service de démarrage des travaux n°173/2012 du 08/08/2012 notifié le 22/08/2012

LA BEN ABDALLAH MOHAMED domiciliée à M'sila route Djelfa 265/02 Bousaada a cause du dépassement des délais d' exécution des travaux des projet en question.

Le Jeune Indépendant du 11/06/2018 / ANEP N° 817 373

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR

DAIRA DE TIMIMOUN

COMMUNE DE TIMIMOUN

Avis de l'annulation d'attribution provisoire

(NIS :095801099005039N°:ART 01090001002TEL N°: 049904206FAXN° :04990250255)

Conformement aux dispositions de l'article 73-82-83 du decret presidentiel n 15-247 du 16/09/ 2015 portant reglementation des marches public .

le president de APC de timimoun informe l'ensemble des soumissionnaires a l'ppel d'offre national ouvert avec exigence des capacites minimales n 01/2017 publie aux quotidien national النهار le 19/08/2017 et **Jeune indépendant** le 17/08/2017 attribue l'annulation provisoirement le projet untitulé: INTITULE DE L'OPERATION **AMENAGEMENT URBAIN VILLE DE TIMIMOUN** L'entrupries GUERBOUZ OTHMANE

Le Jeune Indépendant du 11/06/2018 / ANEP N° 817 446



OMAR BOUDOUMI REJOINT LES CRABES DU MOB

LES DIRIGEANTS du MO Béjaïa viennent de signer l'ancien milieu de terrain du MC Oran, Omar Kamel Boudoumi, faisant de lui la quatrième recrue du club lors de ce Mercato.Le joueur de 28 ans vient de s'engager pour deux saisons avec les vert et noir, Omar Kamel Boudoumi aura connu durant sa carrière les deux clubs phares d'Oran, l'ASMO et le MCO ou encore le Paradou en Ligue 2.Le nouveau milieu de terrain Mobiste a déclaré : « Je suis donc ravi aujourd'hui de me battre sur le terrain sous les couleurs des Vert et Noir et de donner le maximum de moi-même pour aider le club à atteindre ses objectifs la saison prochaine. »

RAHMOUNI EN ROUTE POUR LA JORDANIE

LE TECHNICIEN algérien, Mourad Rahmouni, devrait signer dans les prochains jours avec le club d'Al Ramtha SC en Jordanie. L'ancien coach de la JS Kabylie aurait trouvé un accord avec les dirigeants jordaniens, il est attendu dans la semaine, pour signer son contrat, selon la presse locale. L'entraineur de 54 ans dirigera pour la première fois de sa carrière une équipe étrangère, après être passé par le MO Béjaïa , la JS Kabylie et enfin le MC El Eulma.

YANIS MERDJI TOUT PROCHE D'AUXERRE

RELÉGUÉ en National avec Bourg, l'attaquant Algérien Yanis Merdji devrait rester en Ligue 2 la saison prochaine. Selon Footmercato, l'attaquant de 24 ans est tout proche de s'engager avec Auxerre, le média indique que le joueur a trouvé un accord de principe avec les dirigeants et qu'il va passer sa visite médicale ce mardi avant de signer son contrat.

USM BEL ABBÈS: REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS LE 26 JUIN

L'USM BEL ABBÈS, détenteur de la coupe d'Algérie, effectuera deux stages d'intersaison dont un à Gammarth à Tunis. Avant de s'y rendre, les joueurs auront d'abord à reprendre l'entraînement le 26 juin en cours, date arrêtée par le nouvel entraineur de l'équipe, Moez Bouakez, pour le coup d'envoi de la préparation de la nouvelle saison. La reprise est prévue au niveau du Centre régional de préparation des équipes nationales à Sidi Bel-Abbès, où les protégés de Bouakaz s'entraineront pendant quatre jours, avant de s'attaquer à leur premier regroupement dans le pays, mais le lieu n'a pas encore été fixé. Le coach préfère, toutefois, Aïn Témouchent ou Sétif. Par ailleurs, le gardien Sofiane Khedairia (JSMB) a été engagé, lui dont l'expérience africaine acquise lors de ses nombreuses participations continentales avec l'ES Sétif devrait aider énormément la formation de la Mekerra en Coupe de la CAF. Il devient la quatrième recrue estivale de l'USMBA après Fateh Achour (GCM), Boualem Masmoudi (ASMO) et Nabil Aït Fergane (RCR).

TENNIS/TOURNOI ITF JUNIORS MAHDIA – TUNISIE : CINQ ALGÉRIENS EN LISTE D'ATTENTE

CINQ JOUEURS algériens dont une fille se trouvent actuellement en liste d'attente du tournoi international ITF Juniors Mahdia prévu en Tunisie, du 24 au 30 juin 2018, selon la liste des participants dévoilée dimanche les organisateurs. Il s'agit de Mohamed-Racym Rahim, Mohamed Ali Abibsi, Elian Guessoum, Rafik Benguergoura et Amina Arnaout.

SÉLECTION NATIONALE

La liste pour la succession de Madjer s'allonge



Après la lourde défaite face au Portugal 3-0, le limogeage de Rabah Madjer n'est plus qu'une question de temps et la décision finale sera prise au plus tard le 24 juin prochain lors du bureau fédéral de la FAF.

En effet selon quelques sources proches de la FAF, le Bureau Fédéral a mis quatre noms sur sa liste pour succéder à Rabah Madjer et sortir du cauchemar qui dure depuis deux ans. Deux d'entre eux se trouvent avec leurs nations en Coupe du Monde. La liste des 4 entraîneurs qui sont dans le viseur de la FAF :

CARLOS QUEIROZ

Le sélectionneur Portugais de l'équipe d'Iran est l'un des favoris pour prendre en main de l'EN après Madjer. Son contrat expire après la Coupe du Monde et il n'a toujours pas trouvé d'accord pour une éventuelle prolongation avec la fédération iranienne de Football avec qui la collaboration dure depuis 7 ans. L'homme de 65 ans qui a joué contre les verts au mois de mars en Autriche avait été en contacts avancés avec Mohamed Raouraoua en 2016.

HERVÉ RENARD

Malgré un parcours remarquable conclu par une qualification en Coupe du Monde, Hervé Renard pourrait quitter la sélection marocaine de football après la Coupe du Monde. Sous contrat jusqu'en 2022 avec les lions de l'Atlas, Renard se trouve dans le viseur de la FAF sous l'ère Zetchi alors qu'à l'époque de Mohamed Raouraoua ce dernier n'était pas convaincu par le jeune technicien 49 ans, passé par l'USM Alger.

VAHID HALILHODZIC

Ce n'est pas la première fois que le nom de l'ancien sélectionneur de l'EN lié à jamais avec l'Algérie après la Coupe du Monde 2014 revient du côté de Dely Brahim. Halilhodzic qui a été limogé à quelques semaines du début de la Coupe du Monde 2018 pour laquelle il a qualifié le Japon a besoin d'une revanche. S'il dispose de deux offres de Fenerbahçe ainsi que de Nantes il est aussi dans la short-list du BF même si le bosnien affirme qu'il n'a pas encore été contacté.

DJAMEL BELMADI

Le dernier de la liste c'est l'entraineur actuel d'Al Duhail au Qatar et ancien international Algérien Djamel Belmadi, sous contrat jusqu'en 2020 avec son club. Son nom avait été évoqué avant la nomination de Rabah Madjer alors qu'il était le favori pour succéder à Alcaraz mais la seule problématique est que Belmadi se trouve toujours en compétition avec son club en Champions League d'Asie ce qui va poser plusieurs problèmes à la FAF pour essayer d'obtenir ses services à court terme. Enfin d'après la même source, le duo Rabah Saâdane ainsi que Boualem Charef pourraient prendre en charge l'Équipe Nationale A par intérim en attendant de trouver un accord avec l'un des quatre entraîneurs cités.

MCA : La venue de Bourdim se précise

TOUT porte à croire que la signature de Bourdim au Mouloudia est une question de temps, voire imminente comme on le dit dans l'entourage du club après que les deux directions des clubs, à savoir la JSS et le MCA, soient parvenues à trouver un terrain d'entente sur toutes les modalités de paiement du transfert. Les responsables du club sudiste ont conditionné le transfert de leur meneur de jeu par le recrutement de deux joueurs au minimum, dont l'un d'entre eux qui évolue au même poste que Bourdim. Maintenant que la JSS a assuré le recrutement de Aouedj qui peut s'occuper de l'animation du jeu, mais aussi Bouchiba et Nekrouf, le club de Saoura va donc procéder de manière officielle au transfert de Bourdim au Mouloudia, car la condition posée a été remplie. Maintenant que le Mouloudia aurait assuré les services de Bourdim, l'autre joueur qui figure dans les priorités du Doyen est l'attaquant du PAC, El Mellali. Toutefois, le joueur s'éloigne du Mouloudia, et une source digne de foi nous a confié qu'El Mellali a toujours des touches à l'étranger avec des clubs et son transfert pourrait aboutir d'un jour à l'autre. Si le joueur est contraint de rester en Algérie, la même source ajoute qu'il préfère jouer à l'USMA, une formation qui l'a contacté et son entourage lui aurait conseillé de porter le maillot rouge et noir. Outre El Mellali, le Mouloudia souhaite renforcer son milieu de terrain par un joueur de qualité, jetant son dévolu sur l'international Boukhenchouche. Toutefois, le joueur n'a pas son destin entre les mains et il aurait demandé à son interlocuteur au MCA, de négocier son transfert en rachetant sa lettre de libération, car il n'est pas prêt à céder plusieurs mensualités impayées en contrepartie du fameux sésame.inbutteur.

RIYAD MAHREZ C'EST PRESQUE FAIT AVEC MAN CITY

LE MILIEU international algérien Riyad Mahrez de Leicester sera cédé à Manchester City pour la somme de 75 millions de livres, rapporte samedi le Mail Online. Resté au sein de son club après l'échec de son transfert lors du mercato d'hiver, Mahrez, meilleur joueur de la Premier League anglaise en 2016, devrait rejoindre Manchester City au mercato estival, précise la même source.« Riyad Mahrez semble se rapprocher de son souhait de rejoindre Manchester City », a écrit le Mail Online qui ajoute que la star de Leicester sera transférée pour la somme de 75 millions de livres, soit un peu plus de 85 millions d'euros. Le Daily Mirror a, pour sa part, souligné que l'accord du transfert du milieu de terrain des « Foxes » vers les « Citizens », champions d'Angleterre 2017-2018, était en bonne voie pour sa finalisation. Le Mail Online note que Mahrez, 27 ans, a connu une carrière « incroyable » à Leicester, remportant la Premier League en 2016 et marquant 39 buts en 139 matches. Le milieu offensif de Leicester a disputé 36 rencontres de championnat la saison dernière, inscrivant 12 buts et délivrant 10 passes décisives. Au mois de janvier, Leicester avait refusé une offre de Manchester City de 50 millions de livres plus un joueur pour le transfert de Mahrez. Les médias britanniques avaient alors rapporté que le transfert avait été avorté après que Leicester a exigé 80 millions de livres juste avant la fin du mercato hivernal. Mahrez est encore sous contrat jusqu'en 2020 avec Leicester qu'il a rejoint en janvier 2014 en provenance du Havre AC (France).

JS KABYLIE

Le club des Genêts poursuit sa mue

La tension est montée d'un cran dans chaque coin de la ville de Tizi Ouzou et de toute la région soit là où la JSK est porte dans le cœur.



C'est la semaine de vérité pour le boss Mellal et ses pairs, emportés par le mercato estival. Les négociations s'activent pour poursuivre la totale mue de l'équipe qui devrait, selon le boss des Canaris, se terminer avant les fêtes de l'Aïd el-Fitr. La JS Kabylie, qui a connu des moments très difficiles pour se maintenir cette saison, s'active à redorer son blason en réunissant toutes ses forces actuelles pour repartir sur de solides bases. La direction du club et son président en tête ne ménagent aucun effort pour réussir le meilleur marché possible qui, semble-t-il sera clos cette semaine, avant de se retourner vers la finalisation du contrat avec l'entraîneur qui devrait assurer la barre technique. On parle dans ce registre avec insistance sur la venue de l'enfant prodige du Jumbo Jet, Djamel Menad. Côté effectif donc, plusieurs joueurs ont été enrôlés et d'autres libérées. Le dernier arrivé n'est autre que le keeper de l'ASA M'lila, Benbott, qui sera le numéro deux après la gardien Salhi (CRB). L'autre nouveau Canari qui devrait venir en renfort serait le joueur Belmokhtar du DRB Tadjenant, très convoité lui aussi ces derniers temps par les cylindrées de l'élite. Il reste au manager général de la JS Kabylie, Karim Doudane, de trouver un terrain d'entente avec le boss du Diffaa, Tahar Gueraïche, qui aurait demandé en contrepartie aux dirigeants Kabyles un prêt de deux joueurs, Tafni et Renai en l'occurrence. Les dirigeant du club kabyle aurait, pour leur part, proposé un échange avec Renai et Oukaci. Il reste l'accord de ces deux joueurs en fait pour conclure la transaction en question. Etant en pleine forme et avec un excellent niveau actuellement, Cherif Mellal, qui fait de plus en plus l'unanimité, tente de préserver l'avenir de ses deux poulains qu'il espère récupérer plus tard. Du côté du club phare du Djurdjura, l'agitation bat son plein. On fait état de l'arrivée d'autres joueurs qui viendront renforcer les rangs des Canaris dans les prochaines heures. On parle de plus en plus de joueurs locaux, des Franco-Algériens et des Africains. Il se dit aussi, çà et là, que la commission de recrutement songe à racheter le contrat de Ziri Hammar de l'USMA. Une certitude, l'embellie au pied de Sidi Balloua se dessine de plus en plus pour les fans de la JSK, qui joignent leur prière pour la venue de Djamel Menad. Selon des échos concordants, l'ex-baroudeur légendaire du Jumbo Jet ne tarderait pas à poser ses bagages à Tizi sans condition. Il aurait même laissé entendre qu'il faisait entière confiance à Karim Doudane pour le choix de la composante. Cette venue de Djamel Menad, qui a été très bien accueillie par les supporters, vient s'ajouter à l'arrivée de Mouloud Iboud comme porte-parole de la JSK. C'est dire que la JSK est prête à renaître de ses cendres.

S. S.

PRÉSIDENCE DE LA LIGUE FOOTBALL PROFESIONNEL :

Quatre candidatures retenues

LA COMMISSION de candidatures à la présidence de la Ligue de football professionnel (LFP) a retenu quatre dossiers sur les cinq déposés, en vue des élections qui se dérouleront le 21 juin au Centre technique de Sidi-Moussa (Alger), a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF), samedi soir sur son site internet.Il s'agit de Mohamed El-Morro (ASM Oran), Azzedine Arab (ES Sétif), Abdelkrim Medouar (ASO Chlef) et Mourad Lahlou (NA Husseïn-Dey), alors que le dossier de Noureddine Bouchoul (JSM Skikda) a été rejeté. Après avoir reçu les candidatures de la période allant du 30 mai au 5 juin 2018, la commission a procédé par la suite à l'étude des dossiers du 6 au 8 juin 2018, ce qui a permis de retenir quatre candidatures à la présidence, alors que huit sur les onze dossiers déposés pour le bureau exécutif ont été acceptés. Selon la même source, le dépôt des recours est prévu du 10 au 12 juin 2018 à 18h00, et ils seront examinés les 13 et 14 juin à 18h00. La publication des listes définitives est fixée au 15 juin 2018 . La Ligue de football professionnel est dirigée depuis le 23 janvier dernier par un directoire présidé par Amar Bahloul suite au retrait, par la Fédération algérienne de football, de la délégation de gestion des championnats professionnels au conseil d'administration de la LFP que présidait Mahfoud Kerbadj.

LISTE DES CANDIDATS À LA PRÉSIDENCE DE LA LFP:

Arab Azzedine (ESS)
El-Morro Mohamed (ASMO)
Lahlou Mourad (NAHD)
Medouar Abdelkrim (ASO)
Dossier rejeté
Bouchoul Noureddine (JSMS) - Article 21.1 (a) Règlement intérieur et article 36.1 du statut
Liste des candidats au Bureau exécutif:
Adrar Akli (MOB)
Belabes Abdelhafid (ASMO)
Benabderahmane Nassim (JSK)
Messaoudene Djamel (CABBA)
Sakhri Mohamed (OM)
Boualem Mohamed (MCS)
Herrada Mabrouk (MCEE)
Zaim Abdelbasset (USMAn)
Dossiers rejetés :
Benlakhadar Mourad (JSS) - Article 21/1 (h) Règlement intérieur et Article 36/1 (a) du statut
Baghdadi Noureddine (USMH) - Article 21/1 (h) Règlement intérieur et Article 36/1 (h) du statut
Belguidoum Farouk (RCK) - Article 21/1 (h) Règlement intérieur et Article 36/1 (a) du statut.

DÉCÈS DE L'EX GARDIEN DE BUT DU MO CONSTANTINE, ABDESLEM BLAME À 72 ANS

L'EX GARDIEN de but du Mouloudia olympique de Constantine (MOC) des années 1960-1970, Abdeslem Blame est décédé vendredi soir suite à un malaise cardiaque, à l'âge de 72 ans, a appris l'APS, auprès de sa famille. Abdeslem Blame faisait partie de la fabuleuse équipe du MO Constantine qui avait écrit en lettres d'or l'histoire du football constantinois par son jeu chatoyant avec les légendaires, Abdelhafid Fendi (Hfied), Abdelmadjid Krokro, Rachid Khaine et autres Rabah Gamouh qui constituaient la triplette magique de l'attaque foudroyante des Blancs et Bleus de l'antique Cirta.Le défunt avait évolué dans toutes les classes au MO Constantine et était dans l'effectif comme second gardien de but, lors des deux finales de la Coupe d'Algérie pour les saisons1974-1975 et 1975-1976 qui ont opposé le MO Constantine au MC Oran et au MC Alger. Après sa retraite, Abdeslem Blame, connu aussi pour sa grande gentillesse, a contribué à la formation de jeunes gardiens de but. Le défunt a été inhumé samedi, à Constantine en présence d'une foule nombreuse venue lui rendre un dernier hommage.

L'ALGÉRIEN FERHAT SUR LES TABLETTES DU FC NANTES

L'AILIER INTERNATIONAL algérien du Havre AC (Ligue 2 française), Zinedine Ferhat se trouve sur le calepin du FC Nantes en vue de la saison prochaine, rapporte samedi la presse locale. Selon la même source, le club breton est prêt à débourser la somme de 5 millions d'euros pour s'attacher les services de l'ancien joueur de l'USM Alger. L'Algérien a terminé meilleur passeur de la Ligue 2 la saison dernière avec 20 offrandes en 35 matches disputés sous les couleurs du Havre qui a raté le 20 mai dernier l'accession en Ligue 1 après la défaite concédée contre l'AC Ajaccio en demi-finales des play-offs. Ferhat (24 ans) avait rejoint le doyen des clubs français en 2016 pour un contrat de trois ans en provenance de l'USMA. Il avait effectué son baptême du feu avec l'équipe nationale le 7 octobre 2017 lors de la défaite concédée par les Verts à Yaoundé face au Cameroun (2-0).

UNE OFFRE INTÉRESSANTE POUR BOUDEBOUZ

LES DIRIGEANTS du club du Real Betis auraient reçu une offre très intéressante pour laisser partir l'international algérien, Riyad Boudebouz, lors du Mercato selon, estadiodeportivo. La direction du club andalou étudierait l'offre avec beaucoup d'attention, les sévillains qui prendront part à la compétition européenne la saison prochaine veulent renforcer l'effectif. L'attaquant algérien est arrivé en Liga, avec une blessure, lors du Mercato d'été 2017, il a connu un début de saison difficile. Boudebouz a retrouvé son niveau et ses capacités lors des dernières journées du championnat espagnol. Le joueur de 28 ans a disputé 29 rencontres avec le Real Betis cette saison, il a inscrit 03 buts et offert 03 passes décisives toutes compétitions confondues.

FEGHOULI CONVOITÉ EN CHINE, EN ARABIE SAOUDITE ET AU QATAR

N'AYANT toujours pas trouvé d'accord avec ses dirigeants à Galatasaray, en raison de son salaire jugé trop élevé, l'international algérien, Sofiane Feghouli, se dirige droit vers un départ. Et certains clubs veulent déjà en profiter en prenant attache avec son agent. Ce dernier a reçu des offres émanant de la Chine, l'Arabie saoudite et le Qatar, où plusieurs clubs sont prêtes à accueillir Feghouli à bras ouverts. Le champion de Turquie qui est dans l'obligation de vendre quelques jours à cause du fair-play financier instauré par l'UEFA, est prêt à céder l'Algérien pour un prix oscillant les 7 ou 8 millions d'euros.

AOUEDJ ET BOUCHIBA ONT CHOISI LE SUD

LA DIRECTION du club de la JS Saoura vient de faire signer deux joueurs, aujourd'hui 09 juin 2018, en marge du Mercato estivale. L'ex-milieu offensif de l'ES Sétif, Sid Ahmed Aouadj, vient de signer un contrat de deux ans avec le club de Bechar, le joueur de 26 ans avait été libéré par la direction du club sétifien. L'ex-milieu de terrain et capitaine d'équipe de l'Olympique de Médéa, Adel Bouchiba, a lui aussi signé un contrat de deux ans avec la JSS, après avoir suscité l'intérêt de plusieurs clubs de Ligue 1 à l'image du CSC de la JSK ou encore de l'ESS.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:06	12:29	16:21	19:53	21:36
CONSTANTINE	03:14	12:34	16:24	19:56	21:38
ALGER	03:26	12:48	16:39	20:11	21:55
OUARGLA	03:43	12:39	16:19	19:49	21:22
CHLEF	03:36	12:55	16:45	20:16	21:58
MOSTAGANEM	03:43	13:00	16:49	20:21	22:02
ORAN	03:47	13:03	16:52	20:23	22:03

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6107 – LUNDI 26 RAMADHAN 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	24°	15°
Oran	24°	16°
Constantine	25°	14°
Ouargla	38°	25°

LES NUITS ARTISTIQUES DU RAMADHAN À LA SALLE EL-MOUGGAR

NOS MEILLEURES VEDETTES SUR SCÈNE

C'est un programme dense et riche qu'à conçu l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) pour l'animation artistique de ce mois de ramadhan à la salle El-Mouggar.

Son point fort se résume à mettre en haut de l'affiche les grands noms de nos vedettes du chaâbi, de l'andalou, du chant du patrimoine, tout en programmant, dans la même soirée, les nouveaux talents, les étoiles qui montent. Le mois du ramadhan est une excellente opportunité pour faire revivre et faire rayonner notre patrimoine musical. Bien souvent, c'est l'occasion de toute une année pour renouer les liens entre les artistes et leur public, et ce en présentant leurs nouvelles créations. Pour ce rendez-vous à ne pas manquer, nos meilleures stars de l'andalou étaient à l'affiche à El-Mouggar.

La première est Behidja Rahal, une prodigieuse artiste qui se renouvelle sans cesse. Tout en restant scrupuleusement fidèle à l'authenticité de ce genre ancestral, elle en fait découvrir, chaque année, des facettes cachées. Etaient aussi présentes à El-Mouggar d'autres voix sublimes de l'andalou. On citera Zakia Kara Terki, Lamia Madini, Rym Hakiki et Leila Borsali. Elles ont présenté le meilleur de leur talent sur la scène. Le chaâbi a été aussi le roi de la programmation. Kamel El-Harrachi, qui cumule déjà 25 ans de carrière, a eu droit se



produire seul dans la soirée alors qu'au cours des autres nuits étaient programmées jusqu'à trois artistes. Kamel El-Harrachi a brillé lors de son récital. Il a fait connaître de nouveaux titres issus de son répertoire.

Les autres belles voix du chaâbi ont eu leur tour de chant aussi. Il y a eu, entre autres, Abdelkader Chaou, le vétéran du chaâbi mais toujours jeune, ainsi que Sid-Ali Driss, le neveu du monument du chaâbi Hachemi Gerrouabi. Il y a eu également à El- Mouggar des inconditionnels, du chaâbi, à l'image de Abdelkader Chercham et Nacereddine Galiz. La programmation de Hakim El-Ankis nous a rappelé les inoubliables récitals de chaâbi du regretté Boudjemaa El-Ankis.

Le point commun à tous ces artistes du chaâbi : ils commençaient toujours la première partie de leur récital par des chants religieux où ils glorifiaient, en ce mois sacré, le Tout- Puissant et Son prophète Mohammed (QSSSL). La chanson algérienne a été royalement représentée avec ses différents genres : hawzi, amazigh, tergui, et avec ses grands interprètes Hassiba Abderaouf, Nadia Manel, Hassiba Amrouche, Nassima Chabane, le groupe El-Ferda, etc. Le hawzi s'est caractérisé avec le passage de la grande dame de la chanson algéroise, Naima El-Djazaria. Sa voix était enchanteresse et magique quand elle a chanté «Maqnin ezzine» d'El-Badji. Hamidou, l'indétrônable, au sourire éternel et au look de séducteur, a su faire, quant à lui, vibrer la salle. Samir Toumi, lui aussi, a retrouvé ses fans à la salle El-Mouggar.

Cet ingénieur agronome de formation est le roi des mariages. Il confie qu'il lui arrive d'animer jusqu'à trois cérémonies en une seule journée, ne leur laissant même pas le temps de se changer à lui et à ses musiciens. Ce qu'il faudrait retenir de ces nuits à El-Mouggar, c'est la qualité du public. La salle n'a pas toujours été remplie, mais ce fut un public en or. Les familles viennent vraiment goûter et apprécier pleinement les concerts. Ils savent reconnaître les prouesses de l'artiste et ne tarissent donc pas d'ovations et d'applaudissements. Il convient aussi de souligner la qualité de l'accueil dont est responsable l'équipe d'organisation d'El-Mouggar, dont Rabéa cheikh Boubakeur, mais aussi l'excellente présentation des spectacles par Massi Hamia. Ces derniers gardent toujours leur enthousiasme et leur engagement malgré le stress de vingt nuits de spectacles sans relâche.

La salle El-Mouggar, très bien entretenue, est connue également pour son confort et ses prouesses techniques. La dernière représentation de ces nuits du ramadhan à El-Mouggar aura lieu mardi 12 juin avec, à l'affiche, Noureddine Allem.

Kamel Cheriti

Publicité

